



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport Financier du Samedi 26 Juin 2021

—

Saison 2020-2021

Sommaire

Introduction.....	2
Préambule.....	2
Tableau Financier.....	2
Budget Réalisé 2020-2021.....	3
Adhérents.....	3
Recets.....	3
Redéploiement budgétaire.....	4
Investissement sur la saison 20-21.....	5
Point sur le stock des arcs.....	5
Subventions.....	5
Factures & Bordereaux.....	6
Autres évènements.....	6
Concours Nature et 3D Débutants.....	6
Budget Prévisionnel 2021-2022.....	7
Révision tarif.....	7
Adhésions.....	7
Recets.....	7
Dépenses.....	8
Subventions.....	8
Conclusion.....	9



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2020-2021

Introduction

Préambule

Le rapport financier s'appuie sur deux tableaux financiers présentant les dépenses et recettes. Le premier présente le budget réalisé de la saison et le second budget prévisionnel de la saison prochaine.

Tableau Financier

- Budget Réalisé :
 - Il s'agit d'une estimation à fin août
 - Il établit un comparatif du budget prévisionnel initial et du réalisé à ce jour.
 - Pour chaque ligne budgétaire, le détail est précisé en commentaire.
- Budget Prévisionnel :
 - Il s'agit d'une estimation qui sera affinée en Octobre, quand nous aurons une visibilité de la réalité des inscriptions (budget révisé).
 - Pour chaque ligne budgétaire, un détail de la source de financement ou de l'affectation aux dépenses est mentionné

Tous les chiffres qui vont vous être présentés dans la suite de ce rapport peuvent être retrouvés dans les tableaux financiers.

Le tableau financier pourra vous être transmis sur demande.

A noter que la saison se terminant à fin août, le budget définitif sera clos à cette date.



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2020-2021

Budget Réalisé 2020-2021

Adhérents

Le bilan en termes de nombre d'adhérents et de répartition en catégorie est disponible dans le rapport d'activité.

Le budget avait été constitué sur la base d'une stabilité des adhésions, aussi la baisse observée se retrouve également en terme d'écart entre le budgété et le réalisé :

- Budgété 20-21 : 80 adhérents, dont 75 licenciés.
- Réalisé 20-21 : 74 adhérents, dont 71 licenciés.

Recettes

Globalement, les recettes sont proches de la saison précédente mais inférieure au Budget annoncé il y a un an :

- Saison 19-20 : 15932 € (pour rappel).
- Budgété 20-21 : 18510 €.
- Réalisé 19-20 : 16370 €.

L'écart entre le budgété et le réalisé s'explique par les adhésions en baisse et des recettes non réalisées en raison de la situation sanitaire (organisation de concours, accueil de groupe extérieur notamment).

On constate un déficit de recettes de 2140€ entre le budgété et le réalisé.

Ces déficits sont de deux types :

- Les déficits « **fléchés** » : les sommes non perçues avaient vocation à être reversées
 - Licences : - 376€
 - Les déficits « **libres** » qui réduisent la capacité d'autofinancement
 - Cotisations : - 524€
 - Vente de marchandises : -577€
 - Location arcs : -223€
 - Location terrain : -200€
 - Concours : -240€
- Soit - 1764€



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2020-2021

Redéploiement budgétaire

Réaffectation de ligne budgétaire : 5320€

Plusieurs lignes budgétaires n'ont pas été totalement consommées voire pas du tout :

Matériel/équipement : 990€

Fournitures et petit équipement : 423€

Fournitures/documentation/communication : 200€

Récompenses : 277€

Frais de déplacement CDF : 1000€

Formation : 300 €

Engagement sportif : 1200€

Réception : 800€

Frais bancaires : 130€

Cela nous dégage ainsi une capacité de redéploiement de 5320€.

Dotations aux amortissements

Le budget intègre également une dotation aux amortissements qui s'élève à 2857€ se décomposant comme suit :

- Equipment salle : 2209€
- Terrasse pas de tir 20 m : 310€
- Cible 3D : 338€

Capacité d'investissement : 699€

Compte-tenu du déficit de recettes de 1764€ et de la dotation aux amortissements de 2857€, non intégré au budget prévisionnel, nous dégageons une capacité d'investissement résiduel de 699€.

Affectation des surplus

Ces ressources (supplémentaire ou redéployées) ont notamment été utilisées comme suit :

- Participation achat grosse cible 3D : 232€
- Site web : 50€
- Produits sanitaires : 30€



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2020-2021

Investissement sur la saison 20-21

Sur la saison 20-21, les investissements auront été moindres, ils ont principalement concerné les postes suivants :

- Cibles 3D : 2932€
- Arcs de chasse : 900€
- Branches : 360€.

Point sur le stock des arcs

Concernant les arcs, nous avons maintenant un parc très important :

- 43 poignées d'initiation
- 29 poignées métal de location
- 134 paires de branches :
 - A noter que les branches sont compatibles avec toutes les poignées, ce qui fait la richesse de l'offre de location.
- 21 Arcs droits :
 - 11 droitiers et 9 gauchers, un ambidextre.
 - 12 arcs juniors 20 et 25", 4 arcs 25" , 2 arcs 30 " , 2 arcs 40 " .
 - Des jeux de flèches bois pour tous ces arcs.
- 5 arcs à poulie :
 - 2 juniors tout équipés, un droitier et un gaucher.
 - 1 adulte tout équipé, qui peut permettre une découverte du type d'arme.
 - 2 arcs nus donnés par des archers.
- 8 arcs chasse.

A noter que l'offre de location d'arc fonctionne toujours aussi bien, puisque l'on a 21 arcs en location.

Subventions

Gros matériel : 2700 €

Comme l'année dernière, une subvention de 2700€ nous a été accordée par l'USMV. Cette subvention a été utilisée en ciblerie 3D.

Conseil Général : 250€



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2020-2021

Cette subvention est accordée chaque année en fonction du nombre d'adhérents. Cela fait partie des lignes budgétaires non encore clôturées.

Factures & Bordereaux

Enfin, comme chaque année, l'ensemble des factures et des bordereaux est accessible sur simple demande.

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous fournir un lien pour visualiser l'ensemble des pièces de la comptabilité de notre Compagnie.

Autres évènements

Concours Nature et 3D Débutants

En raison de la situation sanitaire, aucun concours n'ayant pu être organisé cette saison, aucune recette n'a pas pu être réalisée.



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2020-2021

Budget Prévisionnel 2021-2022

Révision tarif

Pour la saison 21-22, les tarifs restent inchangés :

- les jeunes restent à 135€ (Licence et cotisation USMV inclus)
- les adultes restent à 170 € (Licence et cotisation USMV inclus)
- les 2^e Cie restent à 110€ (Cotisation USMV incluse)
- les réductions (famille et Viroflaysien) restent identiques.

A noter que l'USMV a décidé d'effectuer un remboursement exceptionnel sur les cotisations annuelles 2020-2021 pour les adhérents renouvelant leur inscription. Cela se traduira par une réduction de 70% du montant de la cotisation 2021-2020 (i.e. licence exclue). Ce remboursement est pris en charge par l'USMV, le budget de la section n'est donc pas impacté.

Adhésions

Pour élaborer le budget, nous avons fait l'hypothèse d'une stabilité du nombre d'adhérents soit une estimation de 80 adhérents, dont :

- 20 jeunes,
- 8 débutants,
- 5 2^e Compagnie.

Recettes

Sur la base des adhésions prévisionnelles, le budget des recettes s'élève à 18510€. Ces recettes sont à diviser en deux groupes :

- Les recettes donnant lieu à un usage « fléché » : 9750€.
- Les recettes donnant lieu à un usage « libre » : 9160€.

Les 9750€ de recettes à usage fléchés peuvent être listées comme suit :

- Licences FFTA : 5400 €
- Kits et Polos : 1650 €
- Subvention Mairie : 2700 € (gros Matériel).

Les recettes « libres » de 9160 € sont construites sur les sources de financement suivantes :

- Cotisations : 6500€



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2020-2021

- Subventions : 250 € (CGY)
- Location de matériel : 1460€
- Vente buvettes : 100€
- Concours : 250€
- Location terrain : 600 €.

On pourra ainsi noter que nos capacités d'autofinancement sont de 9160€ ; elles dépassent largement les subventions octroyées (2700 €).

Dépenses

On ne va pas détailler ici l'ensemble des postes de dépenses, qui sont tous présentés dans le tableau financier.

En revanche, on pourra préciser les dépenses remarquables ci-après :

- 2500 € sont affectés au poste « matériel & équipement » pour la poursuite de rénovation des installations et achat de matériel
- 2700 € de gros matériel (3D, Stramit, au titre de la subvention).

Subventions

Comme la saison dernière, les subventions sont stables.

Notre Compagnie ayant des ressources pour financer des investissements divers, il n'est pas justifié d'aller à la chasse aux subventions.



Compagnie d'Arc de Viroflay

Rapport financier - Saison 2020-2021

Conclusion

Le budget a été bien entendu impacté par la situation sanitaire. Bien qu'ayant observé moins de recettes, nous avons également effectué moins de dépenses. Aussi le budget de la saison en cours (2020-2021) sera clôturé à l'équilibre.

Nous respectons donc nos engagements.

Le budget prévisionnel est présenté à l'équilibre, 382€ desquels il faudra déduire la redevance USMV de l'ordre de 400€, et les hypothèses prises pour son élaboration sont réalistes :

- Stabilité du nombre d'adhérents.
- Nombre de débutants prévus limité.

Les 5€ de cotisation par adhérent à l'USMV ne sont pas comptabilisés dans ce budget mais sont sans impact puisque les sommes perçues sont reversées à l'USMV.

Enfin, ce budget prévisionnel a été envoyé à l'USMV, il est en attente de validation en Conseil d'Administration de l'USMV.

Nous sommes évidemment à votre disposition pour de plus amples informations.

La Trésorière de la Compagnie,
Odette Gallissot